



INFO VALENCE



Juillet 2015



SOMMAIRE

INFO VALENCE

Magazine d'information municipale Mairie
Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42
www.mairie-valenceenbrie.fr

Directeur de publication : S. VAUCOULEUR
Rédactrice : Timmy CHEDRI
Commission Information :
Timmy CHEDRI - Chantal JACQUES
Éric MOAL - José VIEIRA
Imprimerie :  Imprimerie PIV

Numéros utiles

· Mairie	01 64 31 81 35
· Gendarmerie	01 60 69 40 16
· Médecin d'urgence 77	0825 826 505
· SOS Médecins	36 24
· Hopital de Montereau	01 64 31 64 31
· Centre Anti poison	01 40 05 48 48
· SAMU	15
· POMPIERS	18
· Urgence Electricité	0810 333 077
· Urgence Gaz	0810 433 077
· Trésor Public du Chatelet en brie	01 60 69 40 58

- 3 Edito / Carnet
- 4 Extraits Comptes Rendus C.M.
- 6/7 Urbanisme / Travaux
- 8 A noter
- 10 Vie Scolaire
- 12 Vie de la Commune
- 17 Agenda
- 18 Bouilles et Gribouilles
- 19 C.S.V.
- 20 Spectacles L.I.V.
- 21 H.P.E.V.
- 22 V.A.A.V.
- 23 A l'affiche

Ouverture de la Mairie :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h / Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / Mardi et Vendredi de 9h à 12h

Ouverture de la Poste :

du Lundi au Samedi de 9h à 12h



Les vacances approchent et c'est le moment de faire le bilan du semestre qui s'achève.

Le budget 2015 a été voté le 15 Avril 2015 à l'unanimité. Nous nous sommes attachés à ne pas augmenter la pression fiscale en tenant compte de la baisse des dotations de l'état d'une part et de diminuer un peu notre déficit d'autre part.

Investissement :

- Nous en parlons depuis un moment et le temps est venu de donner un nouveau regard sur la place de l'Eglise. Les travaux débuteront au mois d'Octobre pour une durée prévisionnelle de 3 à 4 mois. Bien entendu ce chantier entraînera inévitablement une gêne. Je compte sur votre patience.

- Subventions accordées pour le remplacement de la chaudière de l'école et l'horloge de l'Eglise.

- Par ailleurs il est impératif de changer la fenêtre de l'ancienne école. Ce travail peut être réalisé grâce à une subvention (non négligeable) accordée par notre député Yves JEGO sur sa réserve parlementaire.

Civisme :

A mon grand regret et une fois encore je tiens à rappeler les règles de civisme. Le respect des bâtiments d'une part et d'autre part l'activité des agents communaux doit être une priorité.

Une fois de plus nous avons relevé des graffitis sur le lavoir communal et sur le puits. Je demande par ailleurs aux propriétaires d'animaux de veiller à ce qu'il ne reste aucune déjection après leur passage. Il s'agit tout simplement d'hygiène et de respect envers les employés communaux. Les dépenses correspondant à ce nettoyage permanent entraînent une augmentation non négligeable à imputer sur le budget de fonctionnement.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal d'agréables et reposantes vacances.

Serge Vaucouleurs

Naissances

Clara, Kenaya PASCAL
née le 3 janvier 2015

Nolan, Wilfrid GANGOUSSOU
née le 11 janvier 2015

Baptiste, Michel, Bernard MILLOT
né le 22 février 2015

Yann, James GOMES
né le 27 février 2015

Côme, Louis MAGNEAU
né le 16 mars 2015

Camille, Gabin MAGNEAU
née le 16 mars 2015

Matéo DALON
1er avril 2015

Mailly, Charlotte, Aline GIROLLET
née le 21 avril 2015

Milann CHEVRIN
né le 24 avril 2015

Mariage

Khaled BOUSSAËDA et Caroline LOMBARD
mariés le 14 février 2015

Decès

Tony, François, Maurice, Michel BERLAND
50 ans
décédé le 27 janvier 2015

Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 22 janvier 2015

II- VENTE DE TERRAINS : RUE DES BORDES.

Un projet de lotissement est en cours rue des bordes, celui-ci s'étend sur une surface de 25031 m².

Le terrain appartenant au domaine privé de la commune de Valence en Brie mis en vente concerne la parcelle ZC 150 d'une superficie de 1729 m².

Mairie sera concertée pour le projet final qui sera soumis et possède un droit de regard sur l'aménagement prévu. Une délibération du Conseil municipal est nécessaire pour permettre la signature de la promesse de vente, la Mairie étant le dernier propriétaire à ne pas avoir signé la proposition du promoteur.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal donne son approbation pour la signature de la promesse de vente engageant la vente de la parcelle située Rue des Bordes.

1-) Madame Timmy CHEDRI informe qu'à ce jour, deux procédures sont en cours concernant l'urbanisme.

Une procédure concerne une habitation de la Rue Emile Parquet qui n'a pas respecté l'avis défavorable de la Mairie quant aux obligations concernant une division. Malgré le refus, les acquéreurs ont tout de même mis en vente le terrain en la divisant en trois lots.

L'autre procédure concerne une habitation Rue Marcel

Dessonnes. Suite à une vente aux enchères judiciaires, la Mairie n'a pas été informée dans la mesure où le droit de préemption ne s'appliquerait apparemment pas sur les enchères de ce type (la commune compte se renseigner sur ce point). L'acquéreur a décidé de la diviser en trois parcelles, de mettre en vente et d'entamer des travaux sans aucune demande préalable.

Le Maire a demandé l'arrêt des travaux et un procès-verbal d'infraction a été adressé au Procureur de la République. L'assurance de la commune prend en charge les procédures juridiques.

2-) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un cambriolage a eu lieu dans les locaux techniques de la Mairie, Mardi vers minuit quarante-cinq. Les cambrioleurs ont forcé le portail ainsi que la porte du local et ont dérobé du matériel et le véhicule de la commune.

Néanmoins, une grande partie du matériel a été retrouvé sur un chemin de la commune de Fontains. Le véhicule se trouvait sur la commune de Pamfou, avec le pare-brise et le neiman détériorés. Des mesures afin de prévenir d'un nouveau cambriolage vont être prises par la commune. La sécurité du local technique sera renforcée prochainement par l'installation d'une nouvelle alarme ainsi que d'une seconde porte permettant l'accès au local.

Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 15 avril 2015

II – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - ANNEE 2014 - COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Pour la commune :

Dépenses de fonctionnement : 612 551.37 euros

Recettes de fonctionnement : 701 602.49 euros

Dépenses d'investissement : 176 555.82 euros

Recettes d'investissement : 270 292.77 euros

Pour le Service de l'Eau :

Dépenses de fonctionnement : 0.00 euros

Recettes de fonctionnement : 5 087.34 euros

Dépenses d'investissement : 68 792.91 euros

Recettes d'investissement : 46 532.33 euros.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion de l'année 2014 de la commune et du Service de l'Eau.

III - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – ANNEE 2014 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

A) COMMUNE

Section de fonctionnement :

Recettes : 701 602.49 euros

Dépenses : 612 551.37 euros

Ce qui représente un excédent de 89 051.12 euros

Section d'investissement :

Recettes : 270 292.77 euros

Dépenses : 176 555.82 euros

Ce qui représente un excédent de 93 736.95 euros

B) SERVICE DE L'EAU

Section de Fonctionnement :

Recettes : 5 087.34 euros

Dépenses : 0.00 euros

Ce qui représente un excédent de 5 087.34 euros

Section d'Investissement :

Recettes : 46 532.33 euros

Dépenses : 68 792.91 euros

Ce qui représente un déficit de 22 260.58 euros.

Le maire quitte ensuite la salle et le Conseil Municipal vote les comptes administratifs de l'année 2014 de la Commune et du Service de l'Eau :

Pour 13 voix Contre : 0 Abstention : 0

IV – AFFECTATION DU RESULTAT – ANNEE 2014 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Le résultat de l'exercice 2014 pour la Commune est d'un montant de 265 212.57 euros et figure en partie au compte R002 en Section de fonctionnement : 170 487.08 euros et en partie au compte 1068 en section d'investissement : 94 725.49 euros.

Le résultat de l'exercice 2014 pour le Service de l'Eau est d'un montant de 26 036.77 euros et figure en partie au compte R002 en Section de fonctionnement : 15 860.77 euros et autre partie au compte 1068 en section d'investissement : 10 176.00 euros.

Suite budget

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés, les affectations du résultat 2014 pour la Commune et le Service de l'Eau.

V- VOTE DES 4 TAUX D'IMPOSITION - POUR LA COMMUNE : TAXE D'HABITATION, TAXES FONCIERES BATI ET NON BATI AINSI QUE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) – ANNEE 2015.

Il est proposé pour l'année 2015, les mêmes taux que pour l'année précédente :

- la taxe d'habitation : un taux à 18.43 %
- la taxe foncière bâti : un taux à 26.29 %
- la taxe foncière non bâti : un taux à 76.79 %
- la cotisation foncière des Entreprises (CFE) : un taux à 19.28 %

Soit un produit attendu d'un montant de 372 834 euros pour l'année 2015.

Vote - pour : 14 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Le maintien de ces 4 taux d'imposition pour l'année 2015.

VI- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS – ANNEE 2015 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

A) COMMUNE :

- Section de fonctionnement : 829 407.69 euros
- Section d'investissement : 581 211.63 euros.

B) SERVICE DE L'EAU :

- Section d'exploitation : 40 528.93 euros
- Section d'Investissement : 104 556.00 euros.

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2014 de la Commune et du Service de l'Eau :

Pour : 14 voix Contre : 0 Abstention : 0.

Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 1 juin 2015

II – ANCIENNE ECOLE : DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE 2015 POUR LE REMPLACEMENT DES FENETRES – 6 RUE OCTAVE ROUSSEAU.

Le conseil municipal décide de remplacer toutes les fenêtres de la salle de loisirs (ancienne école), 06 rue Octave Rousseau et demande une aide sur la réserve parlementaire de l'année 2015 au Député de la 3ème circonscription. Celle-ci sera versée à hauteur de 80 % sur le montant hors taxes des travaux et les 20 % restant à la charge de la commune ont été inscrits au budget primitif de l'année 2015.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'aide au titre de la réserve parlementaire de l'année 2015 dont le dossier sera adressé très rapidement au service compétent de la 3ème circonscription du Député.

III – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – ANNEE 2015 :

POUR L'ECOLE PRIMAIRE : REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE :

La chaudière de l'école primaire doit être remplacée, les pannes sont de plus en plus fréquentes et l'hiver dernier, les enseignants, le personnel du RPI et les enfants sont restés sans chauffage dans les classes. Le maire procède à la lecture du devis et explique le financement qui se décompose comme suit :

Coût total de l'opération HT : 9 228.27 €

TVA : 1 845.65 €

Aide de l'Etat à hauteur de 50 % : 4 614.13 €

Fonds propres restant à la charge de la collectivité : 6 459.79 € TTC. Cette somme est prévue au budget primitif 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

et représentés, approuve le projet d'investissement et sollicite une demande de subvention de l'Etat.
POUR L'EGLISE : REMISE EN SERVICE DU CADRAN DE L'HORLOGE

Le cadran de l'horloge de l'église ne fonctionne plus depuis plusieurs années. Le maire procède à la lecture du devis et explique le financement qui se décompose comme suit :

Coût total de l'opération HT : 1 321.00 €

TVA : 264.20 €

Aide de l'Etat à hauteur de 40 % : 528.40 €

Fonds propres restant à la charge de la collectivité : 1 056.80 € TTC. Cette somme est prévue au budget primitif 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le projet d'investissement et sollicite une demande de subvention de l'Etat.

IV – SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2015.

ASSOCIATIONS	MONTANT
VAAV	1 300,00 €
HPEV	700,00 €
Le VALC	200,00 €
Le CSV section football	1 700,00 €
La Compagnie du Javot	1 200,00 €
Bouilles et Gribouilles	500,00 €
Les Donneurs de Sang	150,00 €
Les Restaurants du Cœur	100,00 €
Les Paralysés de France	30,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques	50,00 €
Handisport	30,00 €
La Croix Rouge Française	30,00 €
Les Sapeurs-Pompiers	50,00 €
L'Association « Accordéon de la vie »	50,00 €
AFM Téléthon	30,00 €

6 120,00 €

Déclarations préalables

Corinne PASSERARD	Division de 3 terrains
Alain ANDRES	Remplacement clôture existante en grillage par des panneaux grillage soudé
Duguesclin TISSIER	Division de terrain
SARL Alice Olivon	Changement d'une fenêtre par une porte sur façade
ERDF	Extension de réseau BT de 60 m puis réalisation d'un branchement individuel
Ouzine BAHAMMOU	Fermeture d'un bâtiment industriel existant avec création de deux portes coulissantes
Corinne PASSERARD	Mise en place d'un portail
Tristan DUMONT	Couverture tuiles mécaniques , création d'une porte d'entrée + places de parking
Jerry BETHOUARD	Réfection toiture,aménagement grenier, rénovation lucarne chgt de fenêtre, pose velux
Duguesclin TISSIER	Division de terrain en vue de construire
Alexandre RAY	Chgt d'usage d'un garage en habitation sans travaux de façade+création d'un abri voiture
Eric MOAL	Création d'un auvent structure en aluminium , emprise au sol crée 31,20 m2
Ouzine BAHAMMOU	Création d'un bureau démontable type Algeco
Sébastien MARMET	Edification d'un mur de clôture de 1m80 en enduit gratté+portillon
Dominique MEVEL	Remplacement tuiles par tôle galvanisé imitation tuile
ERDF	Déplacement BTA et HTA pour la sécurité. Pose de réseau
Tony PEDROSO	Chgt fenêtres, porte d'entrée en aluminium gris. Remplacement de 2 fenêtres par 2 portes fenêtres, pose de volets roulants.
Philippe CLEROUIN	Ravalement de façade ,pignon et mur sur rue
GEODIM SAS	Création de deux lots à bâtir
Eric MOAL	Peinture de couleur gris foncé sur les fenêtres, volets porte, portillon et portail
MIRANDA Bernadette	Peinture volets et façade
Alexandre RAY	Fermeture des ouvertures côté voisin, modification façade
Chantal ROUSSEAU	Pose d'un oeil de boeuf
Thierry THURA	Changement porte d'entrée+pose boîte aux lettres
Alain SAVARY	Pose d'un velux sur partie garage
Paulo DOCOTO	Ravalement de façade
Arnaldo MORGADONEIVA	Pose marquise bois et tuiles sur porte d'entrée, pose vélux, porte et changement fenêtres

Permis de Construire

Alexandre RAY	Aménagement d'un bâtiment existant en habitation
David ROUSSEL	Construction d'une maison individuelle
Virginie LECONTE	Construction d'une maison individuelle
A.VALLERY / H. ROULLEAU	Construction d'une maison individuelle
Tristan DUMONT	Extension de l'habitation

Instruction du droit des sols

La loi Alur met fin au 1er juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants.

Dorénavant, tous les dossiers traités initialement par la DDT 77 seront transmis à la communauté de communes vallées et châteaux. Un service instructeur a été mis en place et sera dirigé par Madame VANROMPAEY.

Pour notre commune, l'instruction portera sur les permis de construire, les permis d'aménager, les permis de démolir, les déclarations de divisions. Tous les dossiers devront être déposés au préalable en mairie afin d'être enregistrés et avisés par la commission urbanisme. C'est la mairie qui transmettra les dossiers au service instructeur de la CCVC.

Les délais d'instruction restent inchangés, sauf en cas de demande de pièces complémentaires, à savoir :

- 2 mois pour les permis de construire
- 3 mois pour les permis d'aménager
- 2 mois pour les permis de démolir
- 2 mois pour les déclarations de divisions

Pour les déclarations préalables de travaux ainsi que les certificats d'urbanisme d'information traités en mairie, le délai d'instruction est d'un mois et de 2 mois pour les certificats d'urbanisme opérationnels.

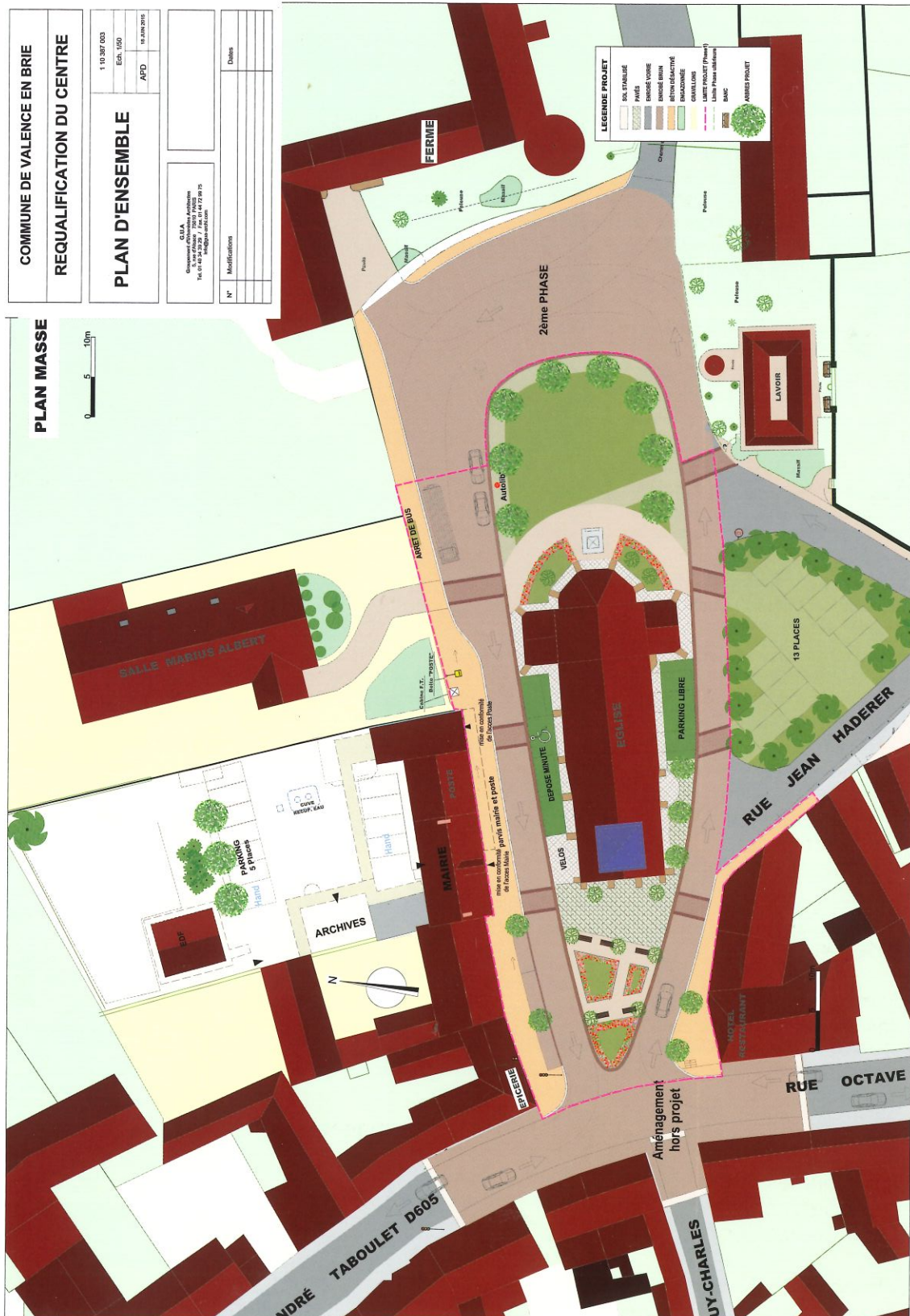
Le projet de contrat rural est enfin finalisé.

Toutes les demandes de subventions sont accordées et le maître d'œuvre GUA a reçu l'ordre de réaliser le dossier de consultation des entreprises afin de permettre le démarrage des travaux au mois d'octobre.

Ces travaux qui, il est vrai, causeront une gêne certaine autour de l'église, permettront de répondre aux exigences de conformité des nouvelles normes PMR (personnes à mobilité réduite). Le monument aux morts sera déplacé à son endroit original, derrière l'église.

Ils permettront aussi d'embellir notre place du village, de rationaliser le stationnement et de mettre en valeur notre église. Les bancs mis en place et les espaces verts créés deviendront, nous l'espérons, un endroit de rencontre pour les villageois.

ci dessous le nouvel aménagement prévu





La Chambre des Notaires de Seine-et-Marne assure une permanence de consultations juridiques, une matinée par mois, uniquement sur rendez-vous, dans ses locaux au 24 Boulevard Chamblain à Melun.

Informations et réservation au 01.64.39.53.93

La perte d'un être cher est très éprouvante. Il n'en reste pas moins que certaines règles de base sont essentielles à connaître en matière de succession :

- **Droits du partenaire de Pacs survivant :** Pour que son partenaire de Pacs hérite, il est impératif de le désigner comme héritier par testament. A défaut, ce sont soit les enfants du couple qui hériteront, soit les parents du défunt en l'absence d'enfants. L'exonération de droits du partenaire de Pacs est souvent confondue avec sa qualité d'héritier.

- **L'inventaire du mobilier :** Lors de la succession, le mobilier du défunt doit être évalué. Deux options s'offrent aux héritiers :
 - Choisir un forfait de 5% du montant total de l'actif de la succession
 - Faire procéder à un inventaire détaillé du mobilier par un Commissaire-Priseur.
 Pour une succession dont l'actif est important, le forfait peut être pénalisant, notamment si le défunt possédait peu de meubles et était en maison de retraite.

- **La réserve héréditaire :** En France, on ne peut légalement déshériter ses enfants. Ce sont des héritiers réservataires, ils ont à ce titre obligatoirement droit à une part de la succession.

- **Les abattements :** Chaque enfant a droit à un abattement de 100 000 euros sur la succession de chacun de ses parents.

- **Succession internationale :** Il est désormais possible de choisir, par testament, la loi de sa nationalité pour régir sa succession qu'il s'agisse d'un Etat membre de l'Union Européenne ou non.

Cette disposition ne s'appliquera que pour les décès survenus après le 17 août 2015. Jusqu'à présent, c'est la loi de la dernière résidence du défunt qui s'applique.



Enquête statistique sur la santé et les conditions de vie des seniors

L'Insee réalise du 2 mai au 10 octobre 2015, une enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors.

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec elle. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Changement des modalités d'accueil à la Caf de Seine-et-Marne

Les modalités d'accueil ont changé : Désormais vous pouvez accéder dans l'un de nos 4 lieux d'accueil du département (Melun, Lognes, Meaux et Montereau) à :

Un espace libre service équipé d'ordinateurs connectés au caf.fr. Vous pourrez les utiliser librement ou être guidé par des conseillers qui vous accompagneront dans l'utilisation du caf.fr. Si vous ne trouvez pas de réponse à vos interrogations, vous serez rappelé par la Caf ou orienté vers un rendez-vous.

L'accueil sur rendez-vous permet de vous recevoir dans des bureaux confidentiels, si votre dossier ou votre situation nécessite un traitement approfondi. Attention, vous bénéficierez d'un entretien avec un conseiller uniquement si vous avez pris rendez-vous.

Prise de rendez-vous et horaires des espaces libre service :
Melun
Montereau

Vous pouvez également prendre rendez-vous en appelant le 0 810 25 77 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Attention, à partir du 4 mai, votre Caf ne réalise plus de photocopie : préparez vos justificatifs et vos photocopies avant de vous déplacer.

Chenilles processionnaires du chêne et du pin :

attention aux poils

Ces chenilles provoquent des réactions allergiques

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

En savoir plus ?
www.ars.iledelfrance.sante.fr



La chenille : qu'est-elle ?

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin. On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.



Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.



Comment me protéger ?

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.



En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

CONTACT
Agence Régionale de Santé Île-de-France
Tél. : 01 44 02 00 00
www.ars.iledelfrance.sante.fr



La conduite accompagnée accessible dès 15 ans

Dans le cadre de la réforme du permis de conduire, le ministère de l'intérieur a confirmé la possibilité pour les jeunes d'accéder à la conduite accompagnée dès 15 ans (contre 16 ans auparavant). Les jeunes candidats ayant choisi cette formule pourront passer les épreuves du permis B dès 17 ans et demi afin de pouvoir conduire au premier jour de leur majorité.

Deux arrêtés entrant en vigueur le 2 novembre 2014 ont été publiés en ce sens au Journal officiel du samedi 1er novembre 2014.

L'apprentissage anticipé à la conduite (AAC) comporte 3 étapes :

- la formation initiale dans une auto-école (au moins 20 heures avec passage de l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire, le « code » étant ensuite valable 5 ans),
- la conduite accompagnée avec un adulte, avec un suivi pédagogique par l'auto-école (au moins 3 000 km),
- la présentation de l'épreuve pratique du permis de conduire.

(Publié le 03.11.2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre))



ATTENTION

Interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casques audio en conduisant

A compter du 1er juillet 2015, il sera interdit d'utiliser tout casque audio, oreillette ou écouteur en conduisant.

Document La délégation à la sécurité et à la circulation routières



015-2016

prochaine seront modifiés.

8h45 à 16h00

8h45 à 16h00

8h45 à 16h00

8h45 à 16h00

4h00 à 16h15

4h00 à 16h15

4h00 à 16h15

4h00 à 16h15

Une étude surveillée sera mise en place courant octobre 2015 sous la vigilance des enseignants sur les communes de résidence.

La garderie sera ouverte tous les matins y compris le mercredi, et le soir à l'issue de la récréation.

Le bus des écoles desservira désormais la commune de Valence en Brie avant celle d'Echouboulains, permettant ainsi de passer par Echou sans avoir à faire le tour jusqu'au carrefour de Forges.

Le bus mis en place pour le Centre de Loisirs sera reconduit. Un accompagnateur sera encore présent à la rentrée chaque mercredi pour le transfert.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le secrétariat du R.P.I au 01 64 31 80 19 le mercredi matin ou sur l'adresse mail sirp77830@orange.fr

Scolaire



classes d'Echouboulains et de Valence
visiter la Cité Médiévale de Provins.

histoire des chevaliers et de leurs armes,
tournois et châteaux construits à l'identique.

seront ensuite transportés à l'époque de Thibaud
le Grand, roi de Navarre qui rentre de Croisades.

À cette occasion mêlant prouesses
de jonglerie.

activités interrompues par le terrible Torvak,
le roi des guerriers.

activités à faire avec toute la famille



CARNAVAL

Si le soleil n'était pas au rendez-vous, en tous cas la pluie n'est pas venu perturber le carnaval samedi 11 avril. Les princesses, pirates, cow-boys, clowns et autres ont pu faire traverser le village au bonhomme hiver et le bruler sur le stade pour le plus grand bonheur de tous. Encore une fois, nous pouvons remercier le personnel du RPI qui était présent, déguisé lui aussi. Ce sont de grands enfants !!



Association de parents d'élèves des écoles de Valence-en-Brie et de Echouboulains

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association de parents d'élèves des écoles de Valence-en-Brie et de Echouboulains devient une vraie association ! Nous allons déposer cet été les statuts à la Préfecture et serons dorénavant mieux armés pour mener nos actions.

Pour rappel, notre rôle est de

- défendre les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves,
- informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant,
- représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

Nous pouvons également assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.

Vous pouvez donc à tout moment nous solliciter par vos questions, vos préoccupations, mais aussi vos suggestions et vos idées concernant la vie de l'école.

Nous avons également à cœur de participer au financement de projets pédagogiques, afin que l'école soit ou continue à être un lieu d'instruction épanouissant, avec pour bénéfices secondaires : des liens plus forts entre les parents, les enfants et l'équipe pédagogique, et une participation concrète au bien-être de tous, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Cette année, par exemple, notre première bourse aux vêtements et articles de puériculture, organisée en mars dernier, a eu du succès ! Les bénéfices distribués au prorata du nombre d'élèves (155 € pour l'école de Valence et 135 € pour l'école d'Echouboulains) ont été intégralement reversés aux écoles lors du conseil d'école du troisième trimestre. La réussite de nos projets dépend aussi de votre participation. C'est pourquoi toute aide, même ponctuelle, est précieuse et nous ne manquerons pas de vous solliciter : nous avons déjà plein d'idées pour l'année scolaire prochaine !



Vous pouvez nous contacter par mail : : parentsdelevesechoyvalence@gmail.com, ou nous rencontrer aux forums des associations de chaque village en septembre. Vous pouvez aussi devenir membre de notre équipe dynamique et enthousiaste. Nous souhaitons à tous un bel été.



L'équipe des parents d'élèves délégués, Nadège Tanguille, Caroline Mouron, Céline Dumaine, Nathalie Bouache, Marie-Christine Ramaré, Lucie Glinel, Carine Alexandre, Marion Cléris, Cécile Rousseau.

Création d'entreprise a Valence

En 2015, la communauté de communes Vallées et Châteaux a rejoint Sivry Courtry et Valence en Brie au sein de la plateforme «INITIATIVES MELUN VAL DE SEINE ET SUD SEINE ET MARNE». Cela permet aux créateurs ou repreneurs d'entreprise de bénéficier, après le feu vert d'une commission d'un prêt d'honneur à taux zéro, sans garantie ni caution, et parrainé par des chefs d'entreprise locaux.

En 2014, cette plateforme a octroyé 87 prêts d'honneur, créant ainsi 158 emplois.

Contact : INITIATIVES MELUN VAL DE SEINE ET SUD SEINE ET MARNE - 01.64.38.96.85



Ouzine BAHAMOU, 39 ans a créé sur notre commune en janvier 2015 sa société O'LAQUAGE dans les anciens locaux des transports JACQUET. Il s'agit d'un atelier de thermo-laquage d'acier à base de peinture epoxy. Cette peinture sans solvant, cuite au four, est plus écologique et dure plus longtemps, donc plus économique. Sont traités avec ce procédé, des barrières de trottoirs, des gardes-corps, des clotures, etc.. O'laquage emploie actuellement deux personnes et espère créer quatre autres postes rapidement.



Taxes et redevances sur les ordures ménagères

La Communauté de Communes Vallées et châteaux est représentée au SMITOM et paie à ce syndicat de communes les services qu'elle lui a demandé de développer.

Ces services sont multiples et comprennent le traitement, la collecte de différents déchets : ordures ménagères, emballages ménagers (tri sélectif, bac jaune), journaux magazines et verre (en apport volontaire en grands bacs) , les déchets verts, les encombrants et l'accès en déchèterie.

Pour ces services, nous payons une cotisation de 28 € par habitant (effectif : 13 867 habitants) et une tarification à la tonne apportée en traitement : 73,15 €/T pour les OM, 40,00 €/T pour les emballages ménagers, 30,00 €/T pour les journaux magazines, 45,00 €/T pour les encombrants, 40,00 €/T pour les déchets verts ... Le fonctionnement des déchèteries est mutualisé.

Cette année, nous prévoyons une dépense de 427 380 € TTC pour l'ensemble des traitements. La collecte de ces déchets est facturée indépendamment (marchés renouvelés tous les 6 ans) Coût de toutes les collectes en 2014 : 759 455,56 € HT

Certains déchets recyclés produisent des recettes qui baissent le coût général : électricité produite avec l'incinération, vente du verre, des produits du tri sélectif, des journaux ...

La TOM cache sous son nom une multitude de services qui travaillent pour le respect de notre environnement.

Pour la Communauté de Communes Vallées et Châteaux (CCVC)
Recettes : Eco-Emballages en €.HT/an : 18 801 € HT / Vente de matériaux : 9359 € HT

Bilan 2014 des tonnages en point d'apport volontaire (PAV) :
Verre : 374 T / journaux magazines: 193 T / textiles : 23 T
total 2014 : 964 T

La déchèterie du Châtelet reçoit 55 tonnes de PAV
Ratio en kg/hab : verre 26,99 kg/hab / journaux magazines 13,90 kg/hab / textile 1,68 kg/hab
Coût de collecte : verre 22 755 € / journaux magazines 14 413 €

Bilan 2014 tri des encombrants (ENC) : 175 T
Bilan 2014 déchèterie du Châtelet en Brie : 4 574 T / 349 649,95 € HT - 77,03 € HT/T
Bilan 2014 des collectes DEEE : 151 T
Bilan 2014 des déchets verts portés pour compostage à Samoreau : 1 087 T coût 43 €.HT/T
Bilan composteurs : 561 ont été distribués 10,61 % des maisons individuelles

Remarque : nous trions mal nos déchets déposés dans les bacs jaunes, nous perdons des recettes les taux de refus de tri sur l'ensemble des adhérents du SMITOM varient de 11,36 % à 19,20 %, nous sommes avant dernier avec un taux de refus de 19,05 %.

Principaux refus constatés dans les bacs jaunes de notre CC : verre, journaux, OM, bouteille verre ou plastique contenant encore un liquide, ...

La collecte des emballages (bac jaune) peut et doit être améliorée.

Cérémonie du 8 mai 45



C'est par une fraîche matinée de printemps que Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux en présence de Monsieur Theriot, conseiller départemental, des représentants des corps constitués, des nombreux habitants de notre commune ont célébré le 70ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Après le discours d'usage toutes les personnes présentes ont été conviés à clore cette cérémonie autour du traditionnel verre de l'amitié.



Repas des anciens



Le dimanche 19 avril 2015, nous avons eu le traditionnel repas des Aînés organisé par la municipalité à la salle Marius Albert.

Ce fut un moment convivial, de partage et de divers plaisirs pour nos sens avec comme temps forts : les danses réalisées par PACO et sa troupe, les démonstrations de flamenco, nos aînés qui ont dansé, et sans oublié le succulent couscous royal, les pâtisseries orientales et le thé à la menthe préparés et servis par la famille EL MAOUDJOURI.

Un grand merci et BRAVO aux participants et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet évènement.

Classement de la foulée du 2 mai 2015 à Valence en Brie



Résultats des petits pour parcourir 700m

Classement	Nom	Prénom	Temps en minutes et secondes
1	TRENIER	Théo	2,44
2	MOHAMED	Karim	2,58
3	ANNA	Nino	18,58
4	ANNA	Enzo	18,59

Résultats des grands pour parcourir 5,8km

Classement	Nom	Prénom	Temps en minutes et secondes
1	TRENIER	Sylvain	22,44
2	BOUXIN	Franck	22,54
3	DURANT	Yannick	24,58
4	MOHAMED	Boumediene	25,58
5	ALLAUDIN	Arsal	27,30
6	ALLAUDIN	Faïssoil	28,26
7	LENOIR	Nicolas	31,57
8	VALANCONNY	François	31,58
9	GLINEL	Albert	38,34
10	LEGEAY	Michel	39,34
11	ROUSSEL	Martin	43,44
12	AMANI	Mathis	43,45
13	ROUSSEAU	Guilhem	43,46
14	PEREIRA	Mathilde	47,08

Voilà les résultats des 18 sportifs courageux qui ont participé à la 23ème édition de la foulée valençaise malgré la pluie, le vent le 2 mai 2015 à Valence en Brie.

Incivilités



Nous avons eu le désagrément de constater ces derniers temps une recrudescence d'incivilités sur le patrimoine communal. Des tags ont été faits sur les puits restaurés, sur le lavoir et sa charpente, sur des murs de maisons, sur des panneaux routiers, etc.... Le panneau de basket a été arraché sur le city stade, les cadenas du portail du stade de football ont été sectionnés.

Tout cela entraîne des dépenses importantes pour la commune. Nous vous rappelons que nos impôts contribuent à l'embellissement du village et que ces dégradations commises gratuitement et par la bêtise et l'ignorance de certains risque d'entraîner une augmentation de ces impôts. Nous demandons à chacun d'être vigilant.

Nous rappelons de même, qu'en termes d'incivilité, les espaces verts derrière l'église et sur le stade ne sont pas destinés aux déjections de nos amis canins. Merci d'essayer de vous en souvenir

Agression

Lundi 6 juillet vers 9h30, Myrtha LALAUS a été victime d'une agression par 3 jeunes qui courraient dans la rue Charles Cros. Ils l'ont bousculé ce qui a fait tomber ses affaires au sol. Après les avoir ramassé péniblement du fait de son problème au genou, elle s'est aperçu qu'ils lui avaient dérobé son portable. Visiblement, il ne s'agirait pas de jeunes valençois. Soyons vigilant.



feu d'artifice

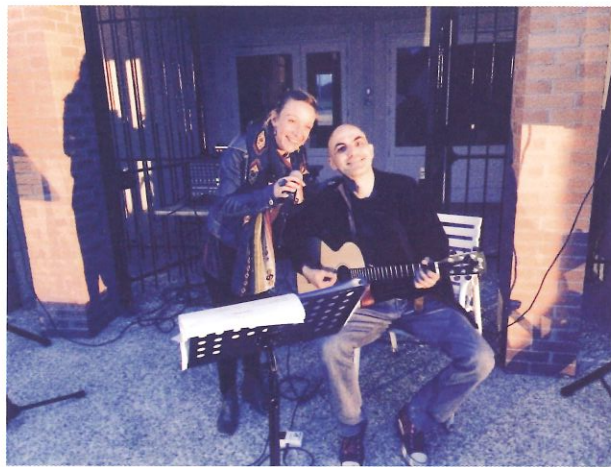


Le Dimanche 12 juillet, de nombreux habitants ont participé à la retraite aux flambeaux dans les rues de Valence pour le plus grand bonheur des enfants, parés chacun de leur lampion.

A 23h, un feu d'artifice a été tiré sur le stade de football. Un public nombreux était présent pour admirer le spectacle qui était cette année musical et d'une très grande qualité.

Le feu était précédé d'un concert et suivi d'un bal. Beaucoup de monde ont fait honneur à la buvette mise en place par la commission des fêtes.

Bravo aux participants, musiciens, artificiers et organisateurs qui ont contribué à la réussite de ce grand moment de plaisir partagé



Concours de Pêche à la truite

Les participants aux concours de Pêche du 14 juillet 2015

Nom	Prénom	Nombre de poissons pêchés
ANTOHI	Pavel	
BENNESON	Henzo	15
BESNAULT	Fabien	1
BESNAULT	Tanguy	4
BESNAULT	Sébastien	1
BOULET	Christophe	2
CAMUS	Jacky	3
CHIPOT	Maxime	8
CHIPOT	Mathias	4
CHOQUET	Martial	4
COIGNARD	Olivier	4
COIGNARD	Cécile	10
COUTURE	Valérie	14
DEVAUX	Nolan	10
DOMINGUES	Antony	
FRENCHÉ	Marc	0
GARCIA	Elodie	8
GARCIA	Nicolas	8
GARNIER	Jocelyne	
HLOPETCI	Lilian	
LECORCHE	Michel	4
LETANG	Fred	3
MÉGIA	Jonathan	
NAUDIN	Micka	14
QUINTAVALLA	Pierre	
TASSIN	Stephane	
VERSTRAETE	Rudy	28
VOVARD	Bernard	12

Les quatre premiers sont :

1. VERSTRAETE Rudy 2. COUTURE Valérie 3. COIGNARD Cécile & BENNESON Henzo.

Le soleil était bien au rendez-vous pour ce concours de pêche. Ainsi tout s'est bien déroulé dans une ambiance conviviale, familiale et chaleureuse.

Bravo aux participants, organisateurs. A l'année prochaine, même date et même lieu.



Fête du CADA



Habituellement organisée les mercredis, la Fête du CADA a eu lieu le Mardi 16 Juin 2015 autour d'un goûter dans un premier temps puis d'un buffet et d'un barbecue. Cette journée, plutôt ensoleillée, a été l'occasion pour les résidents de montrer à tous leurs talents de cuisiniers et de nous permettre de goûter des plats aux saveurs venues d'ailleurs.

Cette parenthèse dans la procédure de Demande d'Asile est un moment de convivialité, de bonne humeur où toutes les nationalités se mélangent sous un seul et même objectif, PARTAGER !

Ainsi, les résidents, l'équipe du CADA et toutes les personnes qui sont venus nous rendre visite ont eu droit à un buffet International où le Fonio aux boulettes de viande de bœuf de Guinée (le fonio est une céréale de l'Afrique de l'Ouest), vient rencontrer le Taboulé Syrien (préparé avec du boulghour fin), à côté du Maquereau au Manioc du Cameroun. Mais d'autres pays ne sont pas en reste avec des résidents du Bangladesh qui ont proposé différents plats succulents. Du Poulet mariné plus ou moins relevé accompagné de son riz parfumé, du Dhal, un plat végétarien à base de lentilles et d'épices et des boulettes de viande Kebab. Enfin, la République Démocratique du Congo nous fait découvrir le Poisson accompagné de Fumbwa (légume Afrique préparé avec de la pâte d'arachide), et la Guinée Mauritanie nous a émoussillé les papilles avec le Tschep (un poisson grillé puis mijoté avec de l'igname, de la patate douce, des carottes...).

Après tout cela, une soirée musique où tous s'en sont donné à cœur joie nous a permis de digérer et de se dire que l'année prochaine, comme tous les ans, ça sera différent mais que chacun de ceux qui seront encore présent, mettra la même énergie pour faire de cette journée, un moment exceptionnel.

Si ces recettes vous font saliver, nous vous rappelons que dès Septembre, les ateliers cuisine reprendront au CADA une fois par mois le Vendredi et sont l'occasion pour chacun de préparer ensemble des plats typiques et de les partager ensuite. Tout comme à la Fête Annuelle, vous y êtes les bienvenus.

L'équipe du CADA et les résidents tiennent à remercier les habitants de Valence et nos partenaires pour leur participation et leur venue.



Agenda

Samedi 5 septembre
de 10h à 12h30
Forum des associations
Au foyer Anne- Marie REDON

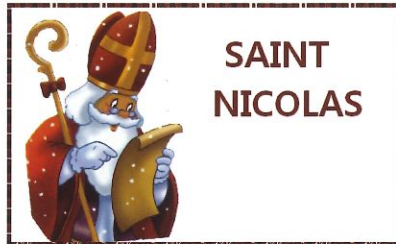
Mercredi 11 Novembre
12h15
Cérémonie / Armistice
Monument aux morts

Vendredi 27 Novembre
Concert de poche «Thomas LELEU»
Salle des fêtes Marius Albert

Samedi 28 novembre
Soirée dansante et Repas
Salle des fêtes Marius Albert
Organisé par le CSV

Samedi 28 novembre
Marché de Noël
Salle des fêtes d'Echouboulains
organisé par l'association des parents d'élèves

Samedi 5 décembre



**SAINT
NICOLAS**

Salle des fêtes Marius Albert

Jeudi 31 décembre
Fête de la St Sylvestre
Salle des fêtes Marius Albert
organisé par les Valençois

Dimanche 10 janvier 2016
a partir de 11h
Voeux du Maire
Salle des fêtes Marius Albert

Important : Les informations complémentaires par rapport à ces diverses manifestations vous seront données ultérieurement par la Mairie et/ou par les Associations. Merci pour votre compréhension et participation.



Samedi 12 septembre
Théâtre «J'habite chez ma cousine»
Salle des fêtes Marius Albert

Samedi 12 et Dimanche 13 septembre
Journées du Patrimoine
Foyer Anne Marie REDON
organisé par le HPEV

Dimanche 4 octobre
Brocante
Place de l'église



Vide grenier

Samedi 10 octobre
Soirée dansante et Repas
Salle des fêtes Marius Albert
Organisé par le CSV

Dimanche 25 octobre
de 15h à 20h
Thé dansant
Salle des fêtes Marius Albert
Organisé par le VAAV



Samedi 7 novembre
Match d'improvisation
Salle des fêtes Marius Albert
Organisé par la LIV



Samedi 14 et Dimanche 15 Novembre
« Toc Toc »
Salle des fêtes Marius Albert
organisé par la compagnie Javot

Bouilles & Gribouilles



Bouilles & Gribouilles continue son activité en ouvrant ses portes tous les lundis et jeudi matin de 9h à 11h30. Cette association est ouverte à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Venez nous rejoindre afin de familiariser votre enfant à la collectivité et à l'entrée à l'école. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite !

Bonnes vacances à tous

Le Bureau





Encore une année bien remplie. 4 équipes étaient engagées dans leurs championnats respectifs. 2 équipes en CDM 1 équipe en U13 et 1 équipe en U11. L'équipe 1 CDM termine 4ème de son championnat d'excellence.

L'équipe 2 CDM termine 7ème. Les U13 remporte autant de victoires que de défaites et les U11 terminent leur saison avec 2 victoires 2 nuls et 7 défaites. Bravo à tous.



Après notre année sportive passons à notre année festive qui a commencé avec une soirée paëlla suivie de notre soirée pâtes et clôturé par notre méchoui annuel. Merci aux bénévoles qui nous ont aidés tout au long de l'année.



L'actuel bureau du C.S.V Football a démissionné lors de l'Assemblée Générale, après 6 années très enrichissantes autant sur le plan sportif qu'émotionnel, pour laisser place à une nouvelle équipe dynamique qui poursuivra sans aucun doute nos efforts. La section Gym est reprise dès septembre par le V.A.A.V. merci à monsieur José VIEIRA son président d'avoir accepté de continuer avec les adhérentes. Nous garderons tous un merveilleux souvenir de tous ces moments partagés avec vous, et nous ne manquerons pas de participer activement aux activités proposées par la nouvelle équipe et celles des autres associations. Bonnes vacances à tous et à très bientôt.

Eric MOAL - Cathy MOAL - Didier PASDERMADJIAN - Sandrine JERAMA



Nouveau bureau

Président

BENTZ Jérémy - 7 rue de la fontaine Geoffroy - 77 520 MONTIGNY LENCOUPE - 06 87 56 42 22

Secrétaire

NAUDIN Régis - 1 rue André Taboulet - 77 830 VALENCE EN BRIE - 06 46 03 43 34

Trésorière

VALENCE Suzy - 9 rue du 8 mars 1945 - 77 130 MONTEREAU Fault YONNE

LE LIV



David Roussel ©

En ce mois de juin, le LIV clôture sa deuxième saison.

Cette année, la Ligue d'improvisation de Valence en Brie a développé son activité, à Valence mais aussi dans d'autres lieux.

Elle a tout d'abord organisé deux matchs à domicile : un contre l'équipe d'Arts et Ficelles en février, et, en mai, un match interne.

Mais ce n'est pas tout ! La jeune équipe dynamique s'est déplacée à Roissy-en-Brie en novembre, invitée par l'équipe d'Arts et Ficelles. Elle a aussi été accueillie à Fleury-les-Aubrais, à côté d'Orléans, par l'équipe des Mephistos.

A côté des matchs d'improvisations,

cette bande de copains a créé son cabaret d'improvisation : On tourne en live ! Le principe ? Le public propose des titres de films qu'ils ont envie de voir jouer, et qui, bien sûr, n'existent pas. Les comédiens doivent relever le défi du public, et jouer les titres, en live ! Les premiers cabarets ont eu lieu à Valence, puis l'équipe s'est déplacée à l'auberge de L'écluse d'Episy.

Les enfants aussi peuvent faire de l'improvisation ! Cette année, le p'tit liv s'est entraîné tous les mercredis après-midi. Et qui dit entraînement, dit bien sûr match d'improvisation ! C'est le 9 mai que les enfants ont eu le plaisir de jouer, comme les



David Roussel ©

grands, dans une patinoire sous l'œil aguerri de l'arbitre.

Vous ne connaissez pas encore les matchs d'improvisations ? Vous voulez suivre l'actualité du LIV ? Rien de plus simple ! Il vous suffit d'aimer sa page Facebook, et vous aurez des nouvelles régulièrement !



Notre association s'enorgueillit de compter désormais parmi ses membres un légionnaire. En effet, au titre de son engagement dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, et sur décision du ministre de la Défense, M. Georges Toussaint a été fait chevalier de la Légion d'honneur. Il a reçu sa distinction des mains d'un coreligionnaire dans la lutte contre le nazisme, M. Steiner. Cette sympathique cérémonie s'est tenue dans notre mairie, en présence d'un grand nombre de personnes, famille, élus, amis et voisins. Nous adressons nos plus vives félicitations à l'heureux récipiendaire.



Dans son hommage à son ami M. Steiner montra la volonté féroce qui animait Georges lorsqu'il s'agissait de combattre l'Occupant, son infailliable courage et son abnégation, ce fut « un dur », affirma-t-il.

En ces années de commémoration de la Guerre de 1914-1918, Valence

ne pouvait pas ne pas s'associer aux hommages rendus aux Français morts, prisonniers, disparus ou rescapés de ce terrible conflit.

Notre association a

donc donné le dimanche 29 mars dernier, une communication, accompagnée d'images, intitulée : « Des Poilus Valençois dans la Grande Guerre » ; nombreux étaient ceux qui souhaitaient

rencontrer ces hommes. Notre village a payé lui aussi un lourd tribut à cette guerre, les vingt-deux noms inscrits sur notre monument aux Morts en témoignent. Cette conférence mettait l'accent sur ceux qui en sont revenus :

Notre secrétaire, Mme Annick Jussaume se fait la voix d'un Poilu, Henri Pelle, ancien maire de Valence, qui a laissé à la postérité, un souvenir de son engagement dans la bataille de Verdun.



blessés, gazés, traumatisés, d'autres libérés des camps de prisonniers. L'an prochain nous reviendrons sur cette époque pour nous consacrer à ceux qui ne sont pas revenus, morts ou disparus, et que la Nation glorifie chaque année lors de cérémonie du souvenir le 11 novembre ; la postérité doit savoir le sacrifice qui fut imposé à nos soldats. Valence, comme toutes les communes de France, participa au devoir de mémoire et de transmission, en inscrivant leurs noms sur le monument qui leur est dédié, où prendront ensuite place ceux du conflit suivant, lumière sur la stupidité des guerres, à quelque titre que ce soit, et sur la valeur du refus de la récidive.



En septembre prochain, vous serez conviés à visiter une exposition sur le même thème, constitué d'objets, de matériels, de photos et notices biographiques. Elle se tiendra dans la salle du rez-de-chaussée du Foyer Anne-Marie-Redon, les 12 et 13 septembre, chacun y est convié gratuitement.

Le Patrimoine valençois va s'enrichir d'un don. Un crucifix, sur lequel est fixée une statuette sculptée en ronde-bosse, plâtre et os, a été offert à notre Association avec pour condition qu'il soit exposé dans notre église Saint-Nicolas. Un protocole régissant ce don entre nous et la mairie sera donc conclu et mention de son existence figurera aux différents inventaires : celui du service des Antiquités et Objets d'Art du département, du diocèse et de la commune.

Pour ce qui reste du Patrimoine local à restaurer, les fours à chaux sont toujours un point important de nos objectifs, ainsi que l'autel XVIIe siècle de la chapelle sud de notre église. La restauration de deux puits communaux a été terminée à la fin de l'an passé, il en reste encore deux à entreprendre. Chacun sait les difficultés financières qui assaillent les communes, à tous égards, et les sacrifices sont souvent lourds. Mais il conviendra néanmoins de ne pas oublier ce que nous ont légué nos prédécesseurs, équipements dont la présence était incontournable notamment les puits, et que nous n'en avons que l'usufruit et le devoir de le transmettre aux générations à venir en les entretenant.

Nous sommes sensibles à votre intérêt pour nos travaux mais nous avons besoin de votre soutien, notre Association n'existe que par le nombre de ses adhérents. Pour nous rejoindre et adhérer vous pouvez vous adresser au trésorier **Madame Teixeira, Rue Verte, Valence-en-Brie, 09.50.42.96.38** ou au siège de l'Association, **20, rue Max Lafon, Valence-en-Brie, 01.64.31.89.17**

C'est encore une riche saison sportive qui se termine avec, pour clôturer cette saison, une super Masterclass. Pas moins de 10 profs sont venus de toute l'Île de France et ont enflammé l'ambiance à Valence. Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de cet événement pour le soutien et le plaisir que nous avons partagés lors de cette soirée.



Nous avons également eu droit à un spectacle de très grande qualité, mis en place par les enfants, petits et grands, qui ont rayonné par leur talent et leurs sourires. Un grand Merci à Leïla Mahmoudi pour l'excellent travail qu'elle a fourni et son aide précieuse tout au long de la saison et merci également à Eva Jerama pour son coup de main sur le sprint final.



C'était pour ma part ma dernière saison, je laisse les rênes à nos super profs : Marie Scufari que vous retrouverez le lundi dès la rentrée prochaine, Modeste Wandukisa qui a fait une super saison et que vous retrouverez également tous les mercredis ainsi que Benoit Caffiaux que vous avez adoré et qui lui, sera là tous les jeudis. Pour la ZumbAtomic/Danse, c'est Iris Breuil qui aura le plaisir de s'occuper de nos chers enfants bourrés de talent. Je ne doute pas une seconde que nos jeunes vont l'adorer.

Je tiens à remercier tous les adhérents que j'ai pu avoir pendant ces 4 belles années, j'ai fait de magnifiques rencontres et j'en garderais un merveilleux souvenir.

Je vous souhaite de bonnes vacances et j'espère vous retrouver nombreux l'année prochaine pour un programme explosif avec des profs qui seront reboostés après un mois de repos.
(Reprise des cours - Lundi 14 Septembre)

Bonnes vacances.
Sportivement.

Mélody CHEDRI

A partir de cette année VAAV reprend la gymnastique avec Bénédicte Schram tous les mardis à partir du 15 Septembre/

Et bien sûr en plus de ces activités nous continuerons l'année prochaine :

- l'aide aux devoirs Tous les Samedis de 10h00 à 11h30 au foyer Anne Marie Redon à partir du 12 Septembre 2015 hors vacances Scolaires

- L'atelier photos

Nous vous donnons rendez-vous pour plus de renseignements sur nos activités au forum des associations le Samedi 5 Septembre de 10h00 à 12h30 au foyer Anne Marie Redon (heure et lieu à confirmer par Bastoi)

Le bureau de VAAV vous souhaite de bonnes vacances

Jean-Pierre RAYNAL CREATIONS
5 rue Jean Haderer
à VALENCE EN BRIE
Atelier ZA de VAUX LE PENIL

Né à FONTAINEBLEAU le 14 mars 1958
 Cycle normal d'études,
 3 ans d'école d'architecture et de dessin industriel
 à l'EPDI rue Saint Maur PARIS 11ème.

Après quelques années à apprendre le métier auprès de son père, maquettiste depuis 1964 à BRUNOY (Essonne), il s'installe à BOIS LE ROI en 1982 jusqu'en 2009 puis transfère l'atelier à VAUX LE PENIL en 2010.



guitares juin 2009 045



EVRY AGORA maquette 033



Maquette 065



barbara et limoges 046



BATIBEL photo 4 008

Spécialités :

Maquettes d'architecture, d'immobilier, industrie, design, urbanisme et stands d'exposition.

quelques-uns de mes clients parmi tant d'autres :

Philippe STARCK / RENAULT / PEUGEOT / SAUR / STEREAU
 OUROUMOF ENGIENERY / IDEC groupe / SODEXO / EIFFAGE
 Ville d'EVRY

Exemple de réalisation dans la région :

Maquette de l'île de Melun en 1800 réalisée par les prisonniers de la prison de Melun en 1997 sous la direction de Madame Michèle NINEY et de M. DOUMENC, alors chef de l'administration pénitentiaire – maquette exposée au musée de MELUN.

En plus de trente ans d'existence, cette entreprise a acquis expérience et maîtrise en matière de maquettes professionnelles.

A ce jour, plus de mille maquettes ont été réalisées avec tous types de rendus et d'échelles, au choix des clients.

Vous rencontrez des difficultés relationnelles avec votre enfant / sociales ?

Faites appel à une éducatrice spécialisée libérale

Quels sont les avantages de cette démarche :

- Intervention d'une **professionnelle diplômée d'Etat**, dans des **délais réactifs** et qui fait preuve de **disponibilité**
- A votre **domicile** sans perturber votre organisation familiale
- Mon **écoute attentive, mon expérience** dans l'accompagnement de familles et de leurs enfants en grandes difficultés sont mises à votre disposition pour trouver des **solutions ensemble**
- Ma place de **médiatrice**, force de propositions en terme d'**outils éducatifs** simples et concrets à l'égard des parents mais également des enfants
- La connaissance d'un **réseau de professionnels pluridisciplinaires** pour répondre à chaque situation
- La signature d'un **Projet d'Accompagnement Personnalisé** élaboré ensemble
- La garantie d'un accompagnement en toute **discrétion**, sans jugement, ni stigmatisation
- Aucun engagement sur la durée, quand vous le décidez, le suivi prend fin.

Elodie GARCIA

Educatrice Spécialisée
 Libérale

« Conseil Educ' »



SOUTIEN
PARENTALITE
COMMUNICATION
 Consultation Educative à
Domicile
Soutien à la Parentalité

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES ET LIBÉRALES DE VALENCE EN BRIE

<p>Jean Louis DOCEUX Architecte DPLG 3 rue Guy Charles CROS 77830 VALENCE EN BRIE 01.43.46.82.30 / 06.63.57.94.82</p>	<p>SUPERETTE DE L'ÉGLISE Epicerie Dépôt de pain 2 place de l'église 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.83.62</p>	<p>Pascal FRENCHÉ Spécialiste du parquet 6 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.13</p>
<p>Cyril GAFFIERO Atelier de Lutherie 15 rue Emile PARQUET 77830 VALENCE EN BRIE 06.21.38.00.30</p>	<p>Jennifer BAROTTE Photographe 15 rue Henri PELLE 77830 VALENCE EN BRIE 06.46.06.05.04 jennyhugo@live.fr</p>	<p>Gérard CHANCÉ Sculpteur 14 rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 01.60.70.65.49</p>
<p>J.P. RAYNAL CREATIONS Concept. réalisation maquettes Pro 5 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 06.75.24.44.22</p>	<p>Franck FOURNIER Entreprise de Peinture 1 rue Henri GELIN 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.84.74</p>	<p>Jean Louis GODARD Assistance Haute Pression 19 rue Emile PARQUET 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.89.22</p>
<p>Jean Claude ROUSSEAU Fromage de chèvre 21 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.80.97</p>	<p>FRESSE PEINTURE Artisan Peintre 4 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 09.63.24.75.61 / 06.74.17.22.57</p>	<p>Presbytère Clos st Nicolas Chambres d'hôtes 1 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.23.26.47 / 06.31.70.03.53</p>
<p>Couscous Tajines et Gâteaux marocains Sadia EL MAOUDJOURI 3 rue des flamboyants 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.81</p>	<p>Christophe-François PERREAU Sculpteur sur bois 8 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.81.37</p>	<p>TISSIER Père et fils Maçonnerie générale 17 rue Henri PELLE 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.81.21</p>
<p>MANOIR ST HUBERT Chambres d'hôtes 77830 VALENCE EN BRIE 06.14.41.64.28</p>	<p>REANIM'AUTO Réparation Automobile 3 rue des flamboyants 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.81</p>	<p>GARAGE MEMBRIVES Réparation Automobile Chemin de Beauregard 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.22.35.27</p>
<p>Paul et Christophe ROUSSEAU Vente de lait à la ferme 5 rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.89.53</p>	<p>Elodie GARCIA Educatrice Spécialisée Libérale 07 85 94 28 24 conseil.educ77@gmail.com</p>	<p>Marion Eschbach-Cléris Cabinet d'orthophonie 2, rue Max Lafon 77830 Valence-en-Brie 06 88 48 42 82 / marion.eschbach@gmail.com</p>
<p>O'LAQUAGE Traitement des métaux 13 Rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 09.67.10.30.20</p>	<p>AU BON BILLOT Boucherie Ambulante 06.20.85.83.61 aubonbillot@free.fr</p>	